

# 72.000 emplois vacants en Belgique

**Le chômage est élevé mais les employeurs peinent parfois à recruter. En cause : des demandeurs d'emploi mal formés.**

**S**elon les chiffres d'Eurostat, la Belgique est un des pays d'Europe qui présente le taux d'emplois vacants le plus élevé : 2 %, soit 72.000 postes inoccupés. Or, dans le même temps, nous connaissons un taux de chômage de 8,5 %. Comment expliquer ce paradoxe ?

La Belgique souffre en fait d'une inadéquation entre la demande des employeurs et la qualification des demandeurs d'emploi. « *La Belgique est un des*

*pays où l'écart entre le niveau de formation et les exigences des employeurs est le plus élevé* », explique Géry Choteau, analyste du marché de l'emploi et de la formation au Forem, l'office wallon de l'emploi.

La Fédération des entreprises de Belgique a également constaté ce grand écart. « *D'après nos évaluations, quatre à cinq offres d'emploi doivent être annulées par manque de candidats* », affirme Bart Buysse, le directeur

général de la FEB. Une amélioration dans un proche avenir ? Bart Buysse est sceptique : « *L'enseignement n'a pas encore été réformé pour pallier le problème d'in-*

*adaptation de l'offre et de la demande d'emploi. La croissance qui revient va faire croître le nombre d'emplois vacants. Et le vieillissement de la population va avoir pour effet que de nombreux postes vont devenir vacants suite à des départs à la pension* », estime-t-il. ■

## Emploi cherche travailleur

**SOCIAL 72.000 postes de travail vacants sur le marché belge de l'emploi**

► **Paradoxe : la Belgique affiche un taux de chômage élevé et le taux d'emplois disponibles atteint des sommets.**

► **Selon les chiffres d'Eurostat, la Belgique est l'un des trois pays d'Europe qui présentent le taux d'emplois vacants le plus élevé.**

**E**n Belgique, 2 % des emplois ne sont pas pourvus. Un chiffre qui paraît limité, mais quand on sait qu'il y a 3,6 millions d'emplois en Belgique, cela signifie que 72.000 postes sont vacants. Il faut aller en Allemagne (2,9 %) et au Royaume-Uni (2,1 %) pour trouver un taux d'emplois disponibles plus élevé. A l'autre bout du classement, on retrouve des pays comme l'Espagne (0,6 %), le Portugal (0,6 %) ou la Pologne (0,4 %), où les emplois vacants constituent une denrée rare.

Cette situation a un versant positif. « *Un grand nombre d'emplois vacants constituent autant d'opportunités pour des personnes qui cherchent du travail* », détaille Géry Choteau, analyste du marché de l'emploi et de la formation au Forem, l'of-

office wallon de l'emploi. Il n'est pas étonnant de constater qu'un pays comme l'Espagne, avec un taux de chômage de 25 %, présente un des taux d'emplois vacants les plus faibles d'Europe.

Mais ces chiffres ont aussi leur versant négatif. Car la Belgique présente aussi un taux de chômage relativement élevé dans l'Union européenne (8,5 %) et, malgré cela, affiche un nombre important d'emplois vacants. Les deux pays qui présentent un nombre d'emplois vacants plus élevé, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont, eux, un taux de chômage nettement plus réduit (5,2 et 6,6 %).

La Belgique souffre en fait d'une inadéquation entre la demande des employeurs et la qualification des demandeurs d'emploi. « *La Belgique est un des*

*pays où l'écart entre le niveau de formation et les exigences des employeurs est le plus élevé* », poursuit Géry Choteau. En Wallonie, 80 % des offres demandent un niveau secondaire supérieur. Mais hélas, un grand nombre de demandeurs d'emploi n'a pas ce sésame en poche. « *Nous souffrons d'un problème de qualification, qui alimente le chômage structurel en Wallonie* », poursuit l'analyste du Forem. Il relativise quand même quelque peu : « *Au Forem, une offre sur dix ne trouve pas preneur. Cela représente environ 11.000 offres sur un total de 115.000.* »

Les économistes du groupe Ravenstein tirent eux aussi la sonnette d'alarme. « *D'une part, bon nombre de postes vacants sont difficiles à pourvoir, même*

## « Parmi les causes, le décrochage scolaire dans le technique »

en période de faible croissance, mais, d'autre part, le chômage reste relativement élevé, surtout dans un contexte de faible taux d'activité. » Les économistes ajoutent : « On note souvent de grandes différences entre les différentes catégories de la population. Ainsi, le taux de chômage des personnes hautement qualifiées est relativement faible (4,8 %), alors qu'il est élevé (16,1 %) pour les personnes n'ayant pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. » Pour ces économistes, la discrimination à l'embauche pourrait aussi expliquer pourquoi la Belgique conserve des taux de chômage élevés tout en disposant d'un grand nombre d'emplois vacants.

La Fédération des entreprises de Belgique a également constaté le grand écart qui subsiste entre les exigences des entreprises et le profil des demandeurs d'emploi. « D'après nos évaluations, quatre à cinq offres d'emploi doivent être annulées par manque de candidats », dit Bart Buysse, le directeur général de la fédération patronale. Il a également constaté que même les offres qui ne demandent pas un niveau de qualification élevé restent souvent vacantes. « Cela signifie qu'il y a un problème d'orientation des candidats. Trop peu de personnes sont dirigées vers les secteurs qui recrutent. »

### Mieux orienter

La FEB identifie aussi une responsabilité auprès des organismes qui aident les demandeurs d'emploi comme le Forem et Actiris. « Ces organismes devraient mieux orienter les demandeurs d'emploi, notamment en leur proposant des formations dirigées vers les métiers qui peinent à trouver des demandeurs d'emploi. » Bart Buysse plaide même pour une limitation des allocations de chômage dans le temps. « Cela ne créera pas de travail en soi. Mais cela permettra de combler plus facilement les emplois vacants, parmi lesquels on compte de nombreux emplois en pénurie. Or, on sait

que 60 % des offres dans ces métiers ne demandent pas de qualification. »

La vision du côté des syndicats est tout autre : le grand nombre d'emplois vacants tient au fait que les conditions de travail y sont pénibles. Pas question, pour les syndicats, d'envisager une limitation des allocations dans le temps, « car le nombre d'emplois convenables n'est pas suffisant. »

Une amélioration dans un proche avenir ? Les experts en doutent : « L'enseignement n'a pas encore été réformé pour pallier le problème d'inadaptation de l'offre et de la demande d'emploi. La croissance qui revient va faire croître le nombre d'emplois vacants. Et le vieillissement de la population va avoir pour effet que de nombreux postes vont devenir vacants suite à des départs à la pension », estime Bart Buysse. ■

**BERNARD DEMONTY**

ENTRETIEN

**S**téphane Thys est responsable du service d'études d'Actiris, à Bruxelles.

**Eurostat constate que le nombre d'emplois vacants reste élevé. Comment expliquer cette situation ?**

C'est un problème lié à l'inadéquation entre le profil des demandeurs d'emploi et les exigences des entreprises. Question complexe : elle ne se pose pas de la même manière dans tous les secteurs. Parfois, il n'est pas anormal, vu le profil recherché, qu'il faille du temps pour trouver le bon candidat.

**Comment expliquer que le profil des demandeurs d'emploi ne correspond pas à la demande des entreprises ?**

Parmi les explications, il y a le désintérêt des jeunes pour certaines formations. On parle souvent des métiers techniques et c'est vrai. Mais cela concerne aussi des professions qualifiées. Je pense notamment aux ingénieurs. Le problème se pose depuis 25 ans, mais n'est pas résolu. On assiste aussi à un décrochage scolaire dans les métiers techniques. Enfin, on

constate aussi que des diplômés des écoles techniques échouent aux examens de sociétés comme la Stib ou la SNCB.

**Certains parlent aussi de pénibilité de certaines fonctions, qui éloignent les candidats.**

Cela joue aussi. Et à nouveau, cela ne touche pas seulement les professions peu qualifiées. Le métier d'enseignant est touché, tout comme le secteur des soins de santé. On assiste à un phénomène d'évaporation, où la main-d'œuvre se réoriente en raison des conditions de travail. Puis il y a des métiers moins qualifiés comme le nettoyage ou le transport, dont les conditions de travail se sont profondément détériorées, en raison notamment de la concurrence avec la main-d'œuvre étrangère. Il y a des problèmes aussi pour les boulangers ou les commerciaux. Ce phénomène peut d'ailleurs s'expliquer par un changement de mentalité, où les conditions de travail pénibles sont moins bien acceptées aujourd'hui.

**On pointe aussi des déficiences au niveau de la formation.**

Il y a un problème de transition entre l'école et l'entreprise. Il est très difficile de faire collaborer deux mondes qui entretiennent une distance entre eux. Sans tomber dans le travers où on inféoderait l'école à l'entreprise, où l'école formerait des travailleurs ad hoc, il y a moyen d'améliorer la collaboration. Ce processus est déjà en route, mais cela prend du temps.

**Et la discrimination à l'embauche.**

Nous savons qu'elle subsiste, mais il est difficile d'en mesurer l'impact. Ceci dit, vu les pénuries de main-d'œuvre, ce phénomène devrait s'amenuiser. Les réticences que les entreprises avaient il y a encore dix ans devraient tomber devant la difficulté à recruter. ■

Propos recueillis par  
B.Dy.

## Les métiers en pénurie

**Boucher / conducteur d'engins de chantier / construction (peu importe la spécialité, dont notamment vitrier, marbrier...) / cuisinier / dessinateur en construction / électricité / installations électriques / infirmier (peu importe la spécialité) / informatique, mécanique, électromécanique, pâtissier-boulangier...**

**Bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur / enseignement technique supérieur / ergothérapie / immobilier, instituteur primaire...**

**Etudes universitaires d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur / ingénieur civil / ingénieur industriel / littérature et langues modernes s'il y a au moins une langue germanique parmi les langues choisies...**

### ÉPINGLE

#### 4.000 emplois perdus en juin

Le mois de juin a été désastreux pour l'emploi en Belgique. On a enregistré des

annonces de restructurations qui devraient conduire à la suppression de 4.000 emplois. Le cas le plus médiatique est celui de Delhaize, qui a annoncé la sup-

pression de 2.500 postes de travail. Mais d'autres entreprises ont licencié. C'est le cas de Bosch à Tirlemont (410 emplois), de Proost à Turnhout (130 emplois) ou

de HP à Malines et Diegem (300 postes). Il y a aussi eu TP Vision à Bruges (anciennement Philips), ESB à Seraing ou l'hôtel Le Méridien à Bruxelles.